

## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DU 07/03/2017**

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, le Lundi 3 juillet 2017 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Yves de CHALENDAR, Maire.

Convocation du 29 juin 2017

Inscrits : 15 –

Présents : 10 -

Votants : 12

Présents : Yves de CHALENDAR – Dominique CHAPPELAND - Agnès DESSAINTJEAN —  
Brice DURAND -- Yvan AUJOGUE -Jean-Christophe BOLAC - - - Bruno GOUTTENOIRE –  
Dominique LE GOFF - Daniel MARTINEZ - - - Audrey TUM –

Excusés :

(Xavier BOUET pouvoir donné à Yvan AUJOGUE)

(Bénédicte PRISSET pouvoir donné à Jean-Christophe BOLAC)

Joël BOST

Eliane PEROTTI

Nathalie VIDAL

Absents : -,

Secrétaire de séance : Dominique LE GOFF

### **1/ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL DU 13 JUIN 2017.**

Le procès-verbal du Conseil du 13 juin 2017 est adopté.

***DETAIL DES VOTES :        POUR : UNANIMITE***

### **2/ ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire rappelle que ce sujet a été évoqué lors du Conseil municipal du 13 juin dernier, et il précise que depuis cette date est paru le Décret n° 2017-1108 du 27 juin relatif *aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.*

La parole est donnée à Madame Agnès DESSAINTJEAN, qui rappelle les difficultés rencontrées pour l'organisation des NAP.

Il est rappelé que l'hypothèse de 4 jours réduit également un certain nombre de dépenses (garderie et ménage notamment).

Elle indique qu'un sondage a été organisé auprès des toutes les familles, leur demandant leur choix

quant à la réorganisation de la semaine scolaire applicable à la rentrée scolaires de septembre 2017.

Le choix portait sur trois hypothèses :

1/ Semaine de 4 jours

2/ Semaine de 4,5 jours (situation actuelle)

3/ Semaine de 4,5 jours (avec modification des horaires : fin des cours à 15 h 45).

Présentation des résultats du sondage :

Sur 53 familles interrogées, 49 ont répondu, soit 92,45 % de participation.

Il est noté le taux très élevé de participation, ce qui démontre l'intérêt des familles.

Les résultats se répartissent en :

1/ Semaine de 4 jours :	26 familles, soit 53,06 %
2/ Semaine de 4,5 jours (situation actuelle)	11 familles, soit 22,45 %
3/ Semaine de 4,5 jours (avec modification des horaires)	12 familles, soit. 24,49 %

La semaine de quatre jours est donc retenue comme étant majoritaire.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré**

**DECIDE :**

**De rétablir, conformément aux possibilités ouvertes par le Décret N° 2017-1108 du 27 juin 2017 de répartir sur quatre jours la durée de l'enseignement à l'école de Jarnioux.**

**De fixer son application au 1 septembre 2017.**

**De faire tous actes relatifs à la mise en place de cette décision.**

***DETAIL DES VOTES : POUR : UNANIMITE***

### **3/ QUESTIONS DIVERSES.**

Monsieur Dominique LE GOFF confirme au Conseil l'organisation du Concert, avec bal, du 15 juillet 2017, donné par le Collectif de Musiciens : **La Saugrenue** sur la place GUINON

Il rappelle que la Ville de Villefranche prend en charge une part importante des frais de ce spectacle, et il remercie la Ville pour cette aide.

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de l'Agenda 21 ont particulièrement bien avancés, en effet à ce jour 40 fiches actions sur différents thèmes sont en cours de réalisation. Ce dossier devra être soumis au Conseil municipal pour établir les priorités de traitement pour la période 2017-2020. Le dossier de l'Agenda 21 doit

Fin de séance à 21 h 15